

AFFAIRE N° 34. - Ratification d'un marché passé avec la C.F.E. pour travaux de protection des berges de la Rivière des Pluies en aval de la R.N.2.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré que j'ai dû passer avec la Compagnie Française d'Entreprises pour location d'un bull-dozer et tracteur bull-dozer en Octobre et Novembre 1967, pour travaux de protection des berges de la Rivière des Pluies en aval de la R.N.2.

Le montant des travaux s'élève à 1 325 000 de Frs C.F.A. Les crédits correspondants sont prévus au Chapitre 902, Article 2302, 23 du budget 1968. (Crédits reportés).

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
P. Denis le 29 avril 1968
Le Préfet
Le secrétaire
signe: Ph. Kessler

Pour copie conforme
P. Denis le 29 avril 1968
P. le Préfet
R.D. des affaires Finances
signe: E. Veyron